

# Médecins



© 2014 Les Echos Publishing

L'URPS médecins de Rhône-Alpes a mené l'enquête auprès de 11 000 médecins, toutes spécialités confondues, pour savoir quel était leur usage du secrétariat médical.

Premier élément d'information : il semblerait qu'un quart des praticiens libéraux interrogés s'en passe totalement. Les raisons avancées sont variées : coût trop élevé, absence de besoin, pas la place... Pour ceux qui en utilisent un : 45 % en disposent au sein même de leur cabinet, 24 % ont un télésecrétariat, et 7 % font un usage mixte secrétariat et télésecrétariat.

Pour l'emploi de secrétaires, trois médecins sur quatre consacrent moins de 15 % de leurs recettes à leur rémunération. Tandis que 5 % des recettes brutes seulement sont affectés au télésecrétariat. Selon l'enquête, le télésecrétariat couvre une amplitude hebdomadaire d'un peu moins de 45 heures, pour un coût facturé à l'unité ou au forfait (l'appel type est facturé un euro, pour un coût mensuel moyen de 518 euros par médecin).

Enfin, en moyenne, les secrétaires ont 7 tâches à réaliser : gestion des rendez-vous, accueil et réception des patients, archivage, aide aux patients, transcription des actes, gestion des stocks, des commandes, des impayés. Alors que le télésecrétariat réalise un nombre plus limité de tâches.

© 2014 Les Echos Publishing